

INFO' COURCELLES – SAPICOURT

REUNION DE CONSEIL DU 12/10/2012

- Le Conseil Municipal,
- **EMET** un avis favorable au projet de périmètre concernant l'extension de périmètre de la Communauté de communes Champagne Vesle aux communes de BOULEUSE, CHENAY et COURTAGNON
 - DEMANDE** que ce nouveau périmètre soit mis en application au 1^{er} janvier 2013.
 - **DECIDE** la mise en place d'une démarche de prévention basée sur la rédaction du document unique, qui traite de la sécurité des employés communaux. Demande de subvention auprès du FNP. Cette étude ne devrait rien coûter à la commune.
 - **ADOpte** les rapports 2011 du service public de l'eau potable.

REUNION DE CONSEIL DU 23/11/2012

- Le Conseil Municipal,
- **APPROUVE** les nouveaux statuts du SIEM et notamment son article 8 du syndicat concernant sa nouvelle adresse.
 - **ADOpte** le rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.
 - Considérant l'intérêt d'élargir les compétences du syndicat scolaire dans le but de développer des projets communs pour satisfaire les besoins de la population.

Monsieur le Maire, propose de modifier l'article 2 des statuts du Syndicat à savoir :

Le **Syndicat Scolaire de ROSNAY** a pour mission première, la gestion du groupe scolaire situé à Rosnay

Alinéa 1 : compétence « transports scolaires » : Le S.I.S. de ROSNAY gère la partie financière et administrative, c'est à dire l'embauche et la rémunération du personnel de surveillance et le versement de subventions par le Département.

Alinéa 2 : compétence « scolaire » :

Le S.I.S. de ROSNAY gère :

- les dépenses afférentes aux consommables : frais de personnel, impôts et taxes, travaux et services extérieurs, participations et prestations au bénéfice de tiers, allocations et subventions, frais de gestion générale, frais financiers, de l'école primaire du bois des Voyeux.
- l'acquisition de mobilier, matériels scolaires, matériel d'entretien pour l'intérieur et l'extérieur.

Alinéa 3 : Compétence « péri et extrascolaire »

Le S.I.S. de ROSNAY a pour mission secondaire de promouvoir et permettre le bon déroulement du service d'accueil périscolaire (accueil du matin, restauration du midi et garderie du soir) pendant le

temps scolaire et de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement, hors temps scolaire.

En matière d'investissement : Le S.I.S. de ROSNAY gère les dépenses de construction et d'équipement liées à l'accueil des enfants pendant et hors temps scolaires dans le cadre des activités péri et extrascolaire, et de l'accueil de la petite enfance.

En matière de fonctionnement : Le bâtiment à vocation périscolaire est mis à la disposition de l'organisme tiers qui assure le déroulement des Services Péri et extrascolaire, au travers d'une convention non exclusive qui précise les conditions d'utilisation des locaux, et la part des compétences du S.I.S. de ROSNAY dans la gestion du service.

Toutes nouvelles utilisations des locaux devront faire l'objet, soit d'un avenant à la convention initiale, soit d'une nouvelle convention.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **ADOpte** la modification des statuts du Syndicat Scolaire portant sur l'article 2.
- **DECIDE** de retenir l'entreprise RAMERY afin de remettre en état le terrain de tennis.
- **Travaux rue du Montcet** : Au vu des différents impératifs liés aux obligations d'accessibilité des voiries aux personnes à mobilité réduite, notamment les trottoirs d'1,40 m, le maître d'œuvre a réalisé deux études. La première en prenant en compte la mise en sens unique de la rue, et la deuxième avec un double sens de circulation. Les différentes approches ont été analysées par le conseil municipal, et ce dernier à 7 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, a décidé que la réfection de la rue du Montcet se fera à double sens. Le bureau d'étude sera contacté pour poursuivre le dossier avec la rue à double sens.
- **DECIDE** de réaliser le démaillage de la toiture et le remplacement d'ardoises, de la mairie.

REUNION DE CONSEIL DU 1/2/2013

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de solliciter le concours de la Direction Départementale des Territoires de la Marne dans le cadre de l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T) et ce, à compter du 1er janvier 2013 pour une durée de 1 an.

Les missions retenues sont les suivantes :

mission de base dans les champs de compétences de la commune, mission complémentaires n° 1, 2, 3 et 4 : assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière, gestion du tableau de classement de la voirie, assistance à l'élaboration de programme d'investissement de la voirie, étude et direction des travaux de modernisation de la voirie (inférieur à 30000 € HT par affaire et inférieur à 90000 € HT par an).

- **DECIDE** de déposer une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux

de requalification VRD de la rue du Montcet qui seront prévus et réalisés sur le budget communal 2013

- **DECIDE** de déposer une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour la rénovation de l'éclairage public de la rue du Montcet.

Il s'agit de la confection de massifs de fondation, de la fourniture et de la pose de 6 mâts galvanisés et 6 lanternes avec ampoule basse consommation.

ELABORATION DU PLU

Un bureau d'Etudes a été désigné afin d'accompagner le démarche du Conseil pour l'élaboration du PLU, qui remplacera donc le POS de la Commune.

MARCHE DES ELUS DU 9 MAI 2013

- Les préparatifs vont bon train ! Le travail des 5 commissions avance normalement. Tout est mis en oeuvre pour que cette marche soit une réussite. Bravo à tous. Une huitième réunion de coordination entre ces commissions s'est tenue le 28 mars dernier. (Les comptes-rendus des réunions sont disponibles dans l'Espace réservé du site de la Commune).

- **Tous les volontaires prêts à donner un coup de main pendant la semaine du 9 mai (avant, pendant et après la marche) sont invités le samedi 6 avril à 10h00, pour une réunion dans la salle communale.** Le but de cette réunion est de répartir les différentes personnes entre les commissions en fonction de leurs souhaits, et des différents besoins. (Installation du matériel, restauration, parking ...).

TRAVAUX DE LA RUE DU MONTCET

La réfection de la rue du Montcet a pris un peu de retard, mais les travaux devraient démarrer au cours de la deuxième quinzaine de mai.

Après appel d'offres, la société SOLOTRA a été désignée pour effectuer les travaux voirie, la société FME pour fournir, poser et raccorder les lampadaires d'éclairage public. Des travaux de réfection des canalisations d'eau potable seront réalisés par le SIEG (Syndicat Intercommunale des Eaux de la Garenne), et ceux relatifs à l'enfouissement des réseaux par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Marne).

ENTRETIEN DES VOIRIES

Une consultation va être lancée pour des travaux d'entretien des voiries suivantes, qui pourraient être réalisées à partir de cet été :

- Rue de l'Eglise

- Rue du Lavoir
- Rue de la Fontaine
- Rue Gerbault
- Chemin du Cimetière
- Chemin de la Fontaine.

ENTRETIEN DU TENNIS

Après consultation, la société RAMERY a été retenue pour réaliser un nouvel enrobé sur le terrain de tennis. Un nouveau filet va être mis en place. Le traçage des lignes va être réalisé par quelques bénévoles.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Sandro Bernard Georges JANNIN né le 22 janvier 2013.
- Jeanne Christine Françoise BOURLY né le 7 février 2013.
- Jade Jeanne BARBAROWICZ née le 17 juillet 2012, décédée le 21 septembre 2012.

